

La solution technique « débordement des appels Samu » a pour vocation d'assurer la permanence de l'accès à la régulation médicale exercée par les Samu Centre 15 en cas de saturation de l'autocom du Samu Centre 15 initialement appelé.

Voici quelques points clés du projet qui arrive maintenant à sa phase de déploiement :

- cette solution technique concerne le débordement (saturation ou arrivée à un point critique de saturation des lignes téléphoniques de l'autocom du Samu, défini en %) des appels vers une « bulle internet » nationale (la bulle correspond à l'espace virtuel dans lequel débordent ces appels) ;
- chaque Samu dispose d'un outil de pilotage et de configuration (soit un poste téléphonique spécifique, soit un logiciel installé sur un PC permettant de se connecter sur la bulle) ;
- chaque Samu peut visualiser dans la bulle ses appels en attente ;
- les appels mis en attente suivent un traitement qui est déterminé lors de la configuration propre à chaque Samu :
 - message vocal ;
 - serveur vocal interactif (c'est une option à commander en sus du marché) permettant de distribuer les appels selon une configuration propre à chaque Samu ;
- les appels en attente sont redistribués vers le Samu au fur et à mesure que ses lignes téléphoniques se libèrent ;
- le débordement vers un ou d'autres Samu sera fonction de ce qui sera programmé et défini par des accords inter Samu à élaborer entre les professionnels : de la bascule manuelle à la configuration automatique (les professionnels sont maîtres de cette organisation).

Ce projet est porté par le GCS UNI-HA et le CHU d'Amiens.

Il est complémentaire et en totale synergie avec le travail actuellement mené avec l'ASIP Santé (système d'information national « SIN Samu Grippe A H1N1 ») pour disposer en octobre d'un dispositif de nature à permettre de faire face à un afflux d'appels de la façon la plus simple et la plus efficace possible.

Quarante et un centres hospitaliers sièges de Samu y ont déjà adhéré (cf. figure et liste). Un courrier (avec le bon de commande) va leur parvenir dans les jours qui viennent.

Dix Samu pourront être déployés chaque semaine dès le mois de septembre 2009.

Samu de France recommande :

- pour les 41 Samu déjà membres du groupement de commande : de valider la commande dès réception pour que le déploiement puisse être fait au plus tôt ;
- pour tous les autres : de signifier sans délai au GCS UNI-HA l'intérêt d'adhérer au marché afin de bénéficier de cette solution de sécurisation.

Marc GIROUD

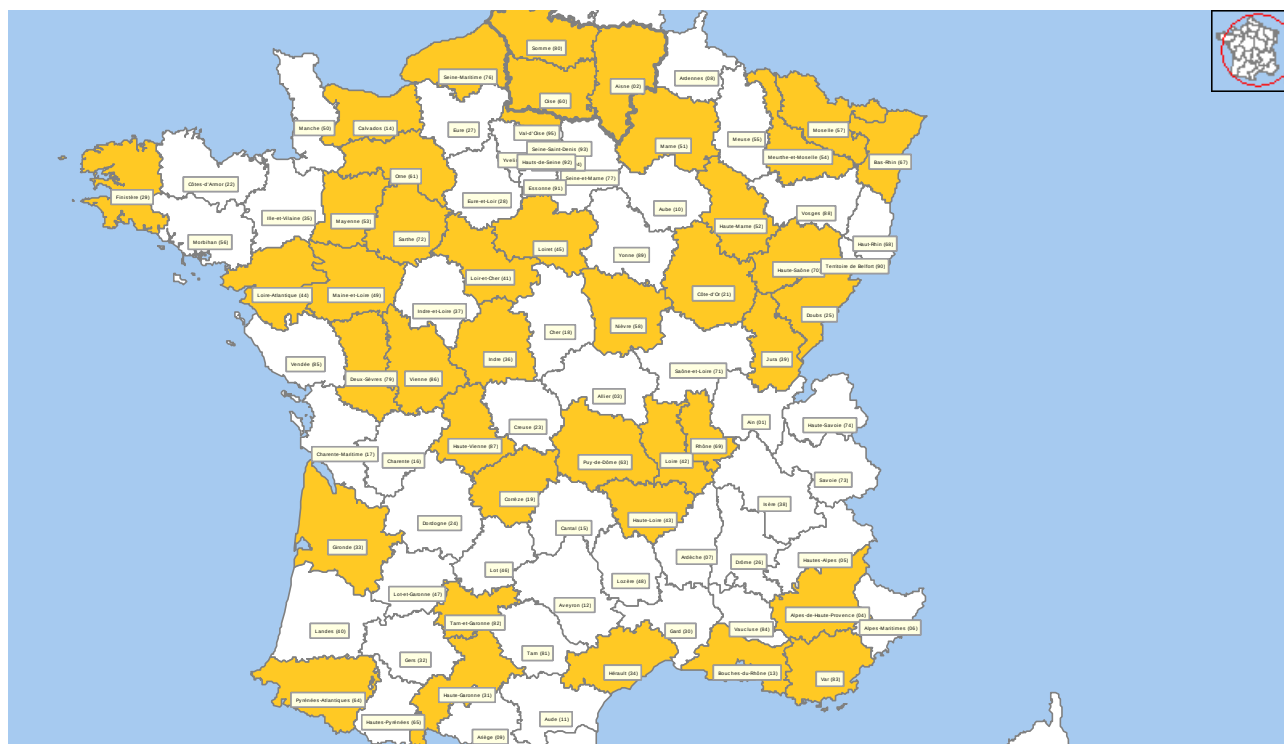
Président de Samu de France
+336 07 75 53 37

Frédéric BERTHIER

Samu de France

<http://www.samu-de-france.fr>

Samu du Val d'Oise. CH Pontoise. BP 79 95303 Cergy-Pontoise
Tel. : +33 607 75 53 37 – @mail : president@samu-de-france.fr



02	LAON	41	BLOIS	64	PAU
05	GAP	42	ROANNE	64	BAYONNE
08	CHARLEVILLE MEZIERES	43	LE PUY EN VELAY	67	STRASBOURG
13	MARSEILLE	44	NANTES	69	LYON
14	CAEN	45	ORLEANS	72	LE MANS
19	TULLE	49	ANGERS	76	LE HAVRE
21	DIJON	51	REIMS	79	NIORT
25	BESANCON	53	LAVAL	80	AMIENS
29	BREST	54	NANCY	82	MONTAUBAN
31	TOULOUSE	57	METZ	83	TOULON
33	BORDEAUX	58	NEVERS	86	POITIERS
34	MONTPELLIER	60	BEAUVAIS	87	LIMOGES
36	CHATEAUROUX	61	ALENÇON	95	PONTOISE
37	TOURS	63	CLERMONT FERRAND	974	SAINT DENIS